

Admission

Admission en première année

Le master 1 est ouvert à tout titulaire d'une licence en **droit** ou d'une licence en **droit- langues (juriste-linguiste)** obtenue en France. Un bon niveau en anglais est vivement souhaité ainsi qu'au minimum un niveau bac en espagnol ou allemand.

Pour les diplômés obtenus à l'étranger, ou les autres diplômés français, l'admission en master 1 se fait sur dossier par le biais de la commission d'équivalence.

Pour tous renseignements concernant les équivalences, contactez la scolarité :
Madame Chaumon : 02 47 36 11 40 - pascaline.chaumon@univ-tours.fr

Admission en deuxième année

L'admission en Master 2 se fait sur dossier, suivi d'un entretien, et les réponses sont délivrées en juillet. Le nombre de places est limité à 20.

Pour postuler au master 2 il faut être titulaire d'un master 1 droit, droit et langues (juriste-linguiste) ou de tout autre diplôme français ou étranger d'un niveau Bac + 4 qui pourra être jugé équivalent. Seront notamment pris en compte, le bon niveau de formation en droit et tout particulièrement en droit européen, le niveau en langues ainsi que les expériences universitaires ou professionnelles à l'étranger...

Candidature master 2e année

Candidatures du **9 mai au 9 juin**.

Attention, fermeture du site dès le **9 juin pour les masters de l'UFR Droit**, contrairement aux autres UFR. Envoyez vos dossiers au plus vite !

[Accéder au dossier de candidature en M2](#)